



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Difficultés de recrutement dans les ateliers industriels de l'aéronautique

Question écrite n° 6427

Texte de la question

M. Florent Boudié appelle l'attention de M. le ministre des armées sur l'impact des difficultés de recrutement et de fidélisation des ouvriers de l'État dans les ateliers industriels de l'aéronautique (AIA), en particulier celui de Bordeaux. Ces ouvriers jouent un rôle stratégique dans le maintien en condition opérationnelle des aéronefs militaires et autres équipements aéronautiques de l'État. Or depuis plusieurs années, ils font face à une perte d'attractivité croissante de leur métier, en raison d'une stagnation de leur rémunération, inférieure aux standards des entreprises privées du secteur. La suppression des bordereaux ouvriers en 2017, ainsi que l'indexation des salaires sur un point d'indice gelé pendant plusieurs années, puis revalorisé de manière insuffisante, ont conduit à une baisse relative de leur pouvoir d'achat estimée à plus de 20 %. Cette situation fragilise les AIA, qui peinent à recruter et à conserver leurs effectifs qualifiés. Dans un contexte où la disponibilité opérationnelle des aéronefs est un enjeu majeur pour la défense nationale, il lui demande quelles mesures il entend prendre pour garantir l'attractivité des AIA et assurer le maintien des compétences indispensables à la souveraineté aéronautique de la France.

Données clés

Auteur : [M. Florent Boudié](#)

Circonscription : Gironde (10^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6427

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : [Armées](#)

Ministère attributaire : [Armées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 mai 2025](#), page 3189